

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/224085-hopital-2009-merci-les-malades>

# Hôpital 2009 : merci les malades

- Thèmes généraux - Santé, questions générales -

Date de mise en ligne : dimanche 25 janvier 2009

Mise à jour le : dimanche 9 août 2009

## **Description :**

Merci aux malades ... et au personnel ! Madame Sansom, directrice du Centre Hospitalier de Châteaubriant est contente : « *L'activité de l'hôpital a fortement progressé : +7, 4 % par rapport à 2007. Le nombre de consultations a augmenté de 9.3 % et le nombre d'accouchements a augmenté aussi de 6.1 % pour atteindre 732* » Plus de déficit 2008 a été la première année de la TAA : Tarification à l'Activité à 100 %, ce qui veut dire que l'établissement est (...)

---

**Journal La Mée Châteaubriant**

---

### Sommaire

- [Merci aux malades ... \(...\)](#)
- [Plus de déficit](#)
- [Quête perpétuelle](#)
- [Convention tripartite \(ou \(...\)\)](#)
- [Et personne ne dit rien \(...\)](#)
- [Sarkoladi](#)
- [Cliniques Nantaises](#)
- [Ancienne clinique](#)
- [Santé, on ferme !](#)

Ecrit le 21 janvier 2009

## Merci aux malades ... et au personnel !



**Hôpital** Châteaubriant : Mme Sansom, M. Paille, M. Salim

Madame Sansom, directrice du Centre Hospitalier de Châteaubriant est contente : « *L'activité de l'hôpital a fortement progressé : +7, 4 % par rapport à 2007. Le nombre de consultations a augmenté de 9.3 % et le nombre d'accouchements a augmenté aussi de 6.1 % pour atteindre 732* »

## Plus de déficit

2008 a été la première année de la TAA : Tarification à l'Activité à 100 %, ce qui veut dire que l'établissement est financé en fonction de son activité en médecine, chirurgie, obstétrique.

De ce fait le déficit signalé en fin d'année 2007 a pu être résorbé. Merci donc aux malades ! Merci aussi au personnel car celui-ci a donné beaucoup (trop ?) de lui-même, par exemple en faisant face au non-remplacement d'agents en congé ou maladie.

L'extension des locaux s'est poursuivie en 2008 : le bloc obstétrical en janvier avec 3 salles d'accouchement et 3 salles de travail &mdash; les urgences en juin avec des locaux vastes et fonctionnels &mdash; le CAPS (permanence de soins) en septembre &mdash; les bureaux de consultation des anesthésistes et chirurgiens privés en novembre. L'administration a déménagé en septembre dans le bâtiment rénové de l'ancienne maison de retraite, libérant ainsi des surfaces pour les travaux de restructuration des consultations publiques.

2009 verra la fin des travaux d'extension et de restructuration avec, notamment, la construction du hall commun qui assurera la jonction entre l'hôpital et la clinique Ste Marie.

Il y aura aussi une meilleure identification de lits de soins palliatifs (médecine interne) et de lits de sevrage (gastro-entérologie) ce qui devrait augmenter encore l'activité de l'établissement.

## Quête perpétuelle

Le docteur Airaud, Président de la Commission Médicale d'Etablissement s'est réjoui des travaux effectués « *qui donnent une meilleure cohérence architecturale* » et des aménagements importants faits aux Urgences. Il a évoqué les recrutements médicaux comme une « *quête perpétuelle* ». (NDLR : en effet les médecins ne tiennent pas à Châteaubriant parce que le volume d'activité et la diversité des cas ne sont pas toujours intéressants pour un jeune médecin. Par ailleurs l'éloignement de Nantes et de Rennes joue un rôle non négligeable. Des villes plus importantes comme Laval (52 000 habitants) connaissent le même phénomène.

---

[\[local/cache-vignettes/L15xH15/flechejpg-989812-32310.jpg\]](#) Haut de page

Ecrit le 21 janvier 2009

## Convention tripartite (ou quadripartite ?)

Une convention « *tripartite* » doit être signée bientôt entre l'hôpital de Châteaubriant, la DASS, et le Conseil Général. (elle sera peut-être quadripartite si on ajoute l'ARH : agence régionale de l'hospitalisation). Cette convention, que l'on attend depuis des années, ne concerne que les services de personnes âgées :

- ▶ 48 lits maison de retraite de Béré,
- ▶ 34 lits Alzheimer
- ▶ 80 lits à la MAPA et devrait rentrer en application en début d'année 2009.

Elle doit déterminer les moyens alloués à ces différentes structures pour les années à venir avec un budget autonome sans aucune possibilité de déficit en cours d'année.

Jusqu'à maintenant, le budget hôpital supportait le déficit des budgets annexes pour plus 800 000 euros (ce qui correspond à plus de 20 postes d'agents). En principe ces postes seront intégrés avec les moyens financiers lors de la signature de la convention.

### Des modifications vont être apportées :

L'unité « *long séjour* » de la MAPA est transformée en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). La CFFT s'inquiète : « *Quelles seront les conséquences sur les effectifs car les ratios de personnel en EHPAD ne sont pas les mêmes qu'un long séjour ?* »

*Les postes actuels doivent être conservés dans leurs grades et qualification : aucune transformation de postes pour des raisons économiques ne sont acceptables (un poste d'aide-soignante transformé en un poste d'agent de service, par exemple) »*

Il se pose aussi le problème des « emplois aidés » : il y en a 8 : (4 maison de retraite de Béré, 3 MAPA , 1 long séjour). « Ces postes sont essentiels au bon fonctionnement de ces services, ils doivent être pérennisés sur des emplois statutaires. Cette demande nous l'avons réitérée à plusieurs reprises auprès de la direction ».

La CFDT souhaite la reconnaissance des 34 lits maison de retraite en unité Alzheimer avec des moyens, des qualifications en rapport avec cette pathologie, avec des créations de postes indispensables.

Par ailleurs, selon la CFDT, « un déficit supplémentaire de 280 000 euros est apparu cette année ! Ce dérapage n'est pas clairement identifié, aux dires de la direction, mais pour nous il provient essentiellement de la restructuration de la maison de retraite en deux structures de 34 et 46 lits avec des petites unités consommatrices en personnel.

Ces structures n'ont pas bénéficié des créations de postes nécessaires lors de leur ouverture et les mensualités de remplacement ont fortement progressé depuis 2001 ». « Pour mémoire nous étions particulièrement opposés à une ouverture dans de telles conditions ».

Le déficit cumulé serait de près 1 million d'euros. En 2009, lorsque la convention sera signée, l'enveloppe "personnes âgées" sera étanche, sans possibilité de renflouement du déficit « et cela nous inquiète fortement car pour l'instant aucune réponse ne nous a été apportée. Ce trou financier représente 7 postes équivalents temps plein. Quelle politique des effectifs dans ces conditions ? »

## Et personne ne dit rien ?

La CFDT est intervenue auprès du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier « sur le manque de réactivité des administrateurs car ces derniers n'ont pas manifesté beaucoup d'intérêt sur ce dossier, pourtant cela rentre bien dans leurs prérogatives !!!! »

« Cette convention ne doit en aucun cas être signée dans de telles conditions. Exigeons des garanties financières et matérielles pour une prise en charge décente des résidents et des conditions de travail correctes pour les personnels » (tract distribué au personnel)

---

[\[local/cache-vignettes/L15xH15/flechejpg-989812-32310.jpg\]](http://local/cache-vignettes/L15xH15/flechejpg-989812-32310.jpg) Haut de page

Ecrit le 21 janvier 2009

## Sarkoladi

Sarko l'a dit : les hôpitaux ne manquent pas de moyens. Le 29 décembre, France 2 interroge Philippe Juvin chef du service des urgences de l'hôpital Beaujon. Celui-ci dit la même chose ... Mais c'kon vous zapadi : c'est que ce monsieur est maire (UMP) de La Garenne-Colombes et secrétaire national de l'UMP alors, forcément ...

Il est certain cependant que, de façon permanente et surtout dans les périodes de crise sanitaire, la situation est limite. C'est d'ailleurs ce que reconnaît Mme Sansom : « l'équipe des Urgences a été fortement sollicitée en fin et en début d'année par l'augmentation du passage aux urgences mais surtout par une population nécessitant une hospitalisation alors que l'établissement est sous tension en terme de disponibilité de lits ».

[\[local/cache-vignettes/L15xH15/flechejpg-989812-32310.jpg\] Haut de page](#)

Ecrit le 18 mars 2009

## Cliniques Nantaises

En marge des réunions de quartiers on a appris que les Cliniques Nantaises pourraient racheter la Clinique Ste Marie, toute neuve, installée auprès de l'hôpital. Signature attendue pour avril.

## Ancienne clinique

Les bâtiments de l'ancienne clinique, situés à Châteaubriant, à proximité de l'église de Béré et du nouveau cimetière, pourraient être rachetés pour aménager un établissement de type privé, pour personnes âgées dépendantes. Il y aurait 20 à 30 emplois.

Le pourcentage de personnes âgées à Châteaubriant va encore augmenter.

---

[\[local/cache-vignettes/L15xH15/flechejpg-989812-32310.jpg\] Haut de page](#)

Ecrit le 22 avril 2009

## Santé, on ferme !

Selon lepoint.fr (1), 786 hôpitaux et cliniques sur les 920 pratiquant la chirurgie des cancers devraient cesser tout ou partie de leur activité d'ici mai 2011 en France : 306 hôpitaux et cliniques devraient arrêter la chirurgie des cancers du sein (soit 37 % des établissements la pratiquant), 199 la chirurgie cancéreuse digestive (23 % des établissements), 188 les opérations des cancers du poumon et du thorax (63 % des établissements) et 195 hôpitaux et cliniques celles des tumeurs urologiques (31 % des établissements). Près de 17.000 patients sont opérés en moyenne chaque année dans ces établissements, 57 % dans le privé, 43 % dans le public

Seraient concernés notamment, pour les cancers du sein, les centres hospitaliers de Châteaubriant et Ancenis, et la Clinique Ste Marie.

Pourquoi ? En raison de l'application de seuils minima d'activité : 20 à 30 interventions par an, et selon le principe : "On ne fait bien que ce que l'on fait souvent, une pratique chirurgicale suffisante et régulière est nécessaire à une équipe pour assurer une prise en charge efficace." (2)

Concrètement, tous les établissements de soins (hôpitaux, centres hospitaliers universitaires, cliniques privées) remplissent actuellement un "dossier promoteur" à destination de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) dont ils dépendent, afin d'obtenir la précieuse "autorisation d'activité de soins de traitement du cancer".

Les établissements doivent répondre à de nombreuses conditions en termes d'organisation, de personnel et d'équipement, mais ils doivent surtout chiffrer leur nombre d'interventions, selon l'arrêté du 29 mars 2007.

Le professeur Alain Grunfeld, qui vient de remettre au président de la République des propositions d'action pour la réalisation d'un nouveau Plan cancer, "souscrit totalement à cette politique de seuil minimum d'activité" et estime que c'est "un gain pour la qualité des soins qu'il faudra évaluer d'ici quelques années".



### Le Point



### Cancer sein



### Eclaireur du 24.04.2009

*Post-scriptum :*

(1) *Le point* : <http://www.lepoint.fr/actualites/20...>

(2) - Selon *Le Point* la moyenne annuelle des opérations est de 4 pour l'hôpital et de 18 pour le Clinique Sainte Marie